

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 10 février 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
 Patrick Simony
 Valère Huet
 Stéphane Fournier
 Mme Nathalie Francoeur

Absence : Monsieur Denis Fortin

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, directrice générale et Léona Francoeur sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau, chef pompier et ins. adjoint.

2- ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #037-02-14

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de janvier
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
 - 5.1 résolutions de la correspondance
- Marche de la mémoire :Autorisation circula. rtes mun.
- Carrefour Action municipale Nomi. d'un responsable
- Esdras Minville demande de dons
- 12 heures pour le coeur dons
- Chasse pêche dons
- Chevaliers de Colomb dons
- 50 ans + dons
- Jeux 50 ans + dons
- Centraide dons
- Secondaire en spectacle dons
- ADMQ formation dg- matane 21/02
- Omhéga soumission lumière de rues et entretien
- site de traitement à analyser
- N.Lebreux voir sa demande pièce jointe
- 6- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : adoption du code d'éthique des élus
 - 9.2 : vente pour taxes MRC
 - 9.3: décision à prendre concernant projet pontons (voir note Marielle)
 - 9.4 : Rémunération de 3%) s'adresse t-elle aux autres employés SEMO-boutique
 - 9.5 : Modifier le taux horaire remplaçant
 - 9.6 : Avis de motion (contre le harcèlement)
 - 9.7 : demandes de Geneviève
 - 9.8 : mur de St-Yvon (spécifier le suivi à faire)
 - 9.9 : dossier Nathalie Lebreux
 - 9.10 : Adoption politique salariale
 - 9.11 : politique des pompiers (correctifs à apporter)
 - 9.12 : demande de participation à un SEMO
 - 9.13 : fosses à brancher- fosse Roger Côté/ (conformité- suivi)
 - 9.14 : soumission Omhéga : lumière de rue et entretien site de traitement
 - 9.15 : Plaisir d'hiver voir réponse assureurs
 - 9.16 : bris Vital Côté et Christian Coulombe
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 038-02-14

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 janvier 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 janvier 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 janvier 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 039-02-14

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 janvier 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 janvier 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 janvier 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS (autres)

1. Ministère de la justice contribution pénale
 2. Mutuelle réponse /accident (J.B.)
 3. Québec en Forme Information
 4. CSST Rapport intervention /faire les correctifs demandés
 5. Regroupement habitation information
 6. Sylvie Dion A faire lors de l'émission d'un permis
 7. Commission toponymie Officialisation
 8. Sylvie Hudon Réponse pour Course Ski-doo et glissade
 9. Muni-Scribe Diverses informations sur contribution électorale de 100 \$ et plus, le **28 février dernier pour adopter votre code éthique avec ou sans modification, vous l avez en main ...Est-ce que vous avec des modifications à faire... et acquisition des lieux de culte par les municipalités.**
 10. CSST Décision liée à un nouveau diagnostic Jacques Côté et Simon Langlais
 11. Ministère Environnement Certificat dépôt tranchée
 12. Ministre transports Subvention 5 949.00\$
 13. Stratégie eau potable : Marie a complété avec Yvan le 23-01-2014 pour 2012 qui aurait dû être fait par Jacques au mois de Juin 2013
 14. Ministère environnement : Information
 15. Marie-Christine Côté, notaire offre de service
 16. Invitation agent de développement culturel au une formation Action patrimoine ????
- MARIELLE CLAVET : A REGARDER S.V.P. Compte-rendu des démarches effectuées pour du financement pour certains projets

Maire

Sec-trésorière

5.1 Résolution # 040-02-14

Marche de la mémoire

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme autorise la tenue de deux évènements et confirme que les organisateurs peuvent emprunter les rues sous juridiction municipale.

5.2 Résolution # 041-02-14

Responsable des questions familiales/Carrefour action municipale et famille

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate madame Jocelyne Huet à représenter la municipalité dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Résolution # 042-02-14

Demande de dons

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise des dons de 25\$ chacun, soit à Fondation Esdras en faveur du Club Bleu et or et Secondaire en spectacle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Résolution # 043-02-14

12 heures pour le coeur

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise un don de 50\$ aux organisateurs du 12 heures pour le cœur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Résolution # 044-02-14

Fonds de visibilité Cartier Énergie

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande à Cartier Énergie de faire parvenir un montant de 500\$ à chacun des organismes suivants :

L'Association Chasse et Pêche de Cloridorme
C.P. 194 Cloridorme, Québec G0E 1G0

Chevaliers de Colomb au 329, route 132
Cloridorme, Québec G0E 1G0

Et au Club des 50 + au 478, route 132
Cloridorme, Québec G0E 1G0

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Résolution # 045-02-14

Demande de commandites pour les jeux des 50 ans et plus/réception civique

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la demande de l'organisme et les accueillera à l'hôtel de ville dans le cadre d'une réception civique le 11 juin prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Résolution # 046-02-14

Formation

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à se rendre à une formation portant sur les rôles et responsabilités des élus et des dg qui se tiendra à Matane le 21 février prochain.

Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 et 5.9 pas nécessaire faire une résolution pour le moment

6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Chaque conseiller fait état de l'état d'avancement de ses dossiers respectifs.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} janvier AU 31 janvier 2014

Résol uti on # 047-02-14

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de janvier de la municipalité pour un montant de 74 947.91\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), que chacun reconnaît avoir reçu à la réunion préparatoire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

=====
Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 048-02-14

8- ADOPTI ON DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

A .Jacques Bouchard.honoraires : 3 673.00 \$
B . BPR : honoraires phase 4 : 14 418.48 \$ + 1 749.01 (phase 3) , 3 917.89 (secteur centre) +383.73 (secteur centre) + 12 685.55 (phase 111 0 +99 564.34 (phase 4) + 5 015.20 (aménagement paysager)
C Centre Alignement L.M » : Filage lumière pelle : 507.90 \$
D. Réseau Gim : Service acces 6 mois : 930.83 \$
E. 9106-3214 Qc Inc. : Sablage routes municipales par Bobby Gleeton : 344.93 \$
F. Nettoyage Haute Pression : Déglacage tuyaux chez Vital Côté : 1 241.73 \$
G. MRC Cote de Gaspé : quote part MRC : 8 402.00 et quote part CLD : 3 096.00 \$
H » Groupe Altus : 1 149.75 \$
I. Groupe Altus : honoraires professionnels : 3 430.16
J . Plante Vacuum : Service steameuse : 1 782.11 \$
K . Factures de Vital Côté : que faites-vous avec ?????
L. Garage Michel Bouchard, réparations véh.services 589.84\$

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION

Monsieur Valère Huet donne avis de motion qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement portant sur le harcèlement en milieu de travail.

9.1 Résolution # 049-02-14

Adoption du code d'éthique des élus municipaux

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil reconduit le règlement # 2011-06 portant sur le code d'éthique sans aucune modification, mais ce nouveau règlement portera le numéro 2014-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 050-02-14

Vente pour taxes MRC

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal confirme avoir reçu une liste de toutes les taxes en retard (de 2011 à 2013).

QUE des démarches ont été entreprises afin de régulariser cette situation et que des ententes ont été signées avec les contribuables.

QUE le conseil acheminera à la MRC la liste suivante afin de procéder à une vente pour taxes; soit le matricule 7749-27-2005, 151.03\$ et si le contribuable du matricule suivant 7351-58-9837 2 316.38\$ ne se présente pas à la municipalité, avant le 20 février prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 051-02-14

Approbation projet Anse St-Yvon

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appui le projet concernant la restauration des chaffauds situés à l'Anse St-Yvon tel que présenté par Marielle Clavet à même le comité des Loisirs.

QU'une étude soit réalisée portant sur l'histoire de la municipalité et qui sera reproduite au site.

QUE la municipalité procèdera au transfert de fonds (3 870.30\$) (représentant la part du comité des loisirs) et que ces argents seront prélevés à même les redevances de Cartier énergie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 SI 3% s'adresse aux autres employés : réponse non

Maire

Sec-trésorière

9.5 Résolution # 052-02-14

Taux horaire chauffeur camion

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER,
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal hausse le taux horaire du remplaçant lors de cueillette des ordures ménagères ou déneigement à 15\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 053-02-14

Équipement supplémentaire/site de traitement

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les achats suivants : goupillon pour les cylindres gradués- pluviomètre- gauge à boue et échantillonneur.

Ces équipements sont admissibles à notre aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution # 054-02-14

Mur St-Yvon

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER,
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal réactive le dossier du mur de St-Yvon.

QU'UN historique du projet soit donné au conseiller responsable monsieur Stéphane Fournier et que des représentations soient entreprises auprès des autorités concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 reporté

9.11 Résolution # 055-02-14

Politique salariale et correctif à l'entente/service incendie

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER,
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la politique salariale tel que travaillé et présenté par le conseiller responsable de même que les correctifs apportés à l'entente liant les pompiers volontaires à la municipalité.

QUE cette entente devra être signée par tous les pompiers et ce au plus tard le 31 mars, de même que la rencontre avec les nouveaux pompiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 et 9.13 aucune décision pour le moment

9.14 Résolution # 056-02-14

Site de traitement/entretien/Premier Tech

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la soumission présentée par Premier Tech pour l'entretien et le suivi environnemental au site de traitement pour six (6) mois à condition expresse que monsieur Yvan Pruneau soit sur place et ce à chaque fois qu'il y aura intervention au site

de traitement peu importe les travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 : nous attendons réponse pour une assurance

9.16 Résolution # 057-02-14

Gel d'eau survenu à la propriété du 724, route 132

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal paiera les factures concernant ce gel et les acheminera au ministère des Transports du Québec tel que confirmé par eux, sauf celles du propriétaire qui seront acheminées directement au ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) Résolution # 058-02-14

Commémoration du naufrage du « Penelopp »

CONSIDÉRANT que le 30 avril 2015 il y aura 200 ans que la frégate (trois mâts) Britannique « the Penelopp » a fait naufrage à Pointe-à-la-Frégate;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme tient à commémorer cet événement faisant partie de l'histoire de notre village;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité appuie le comité des Loisirs dans les démarches (auprès du gouvernement notamment Patrimoine Canada et tout autre partenaire) qu'il entreprendra afin d'obtenir de l'aide financière pour la réussite de cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Résolution # 059-02-14

Pinces de désincarcération/service incendie

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procèdera à l'achat et au paiement des pinces de désincarcération étant donné que l'Association des pompiers volontaires n'a pas encore reçu tous les argents reliés à cet achat : Cartier Énergie 8 000\$- Caisse populaire 4 500\$.

L'Association transfèrera à la municipalité les argents en leur possession et à ceci s'ajoute la part de la municipalité de 5 000\$ (déjà accordé par résolution en 2013).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Résolution # 060-02-14

Déplacement TACIM

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal défraiera les coûts de déplacement pour les réunions du TACIM à madame Nathalie Francoeur, responsable du dossier, étant donné que le TACIM ne les paie plus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Résolution # 061-02-14

Vente de pièces

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal désire se départir de l'ancienne saleuse et d'un moteur Diésel- pour la saleuse un avis sera acheminé à la population et pour le moteur étant donné que Florent Roy est intéressé il sera invité à faire un prix à la municipalité (ayant le droit de vendre de gré à gré).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Résolution # 062-02-14

Congrès club les Lions

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un montant de 275\$ à l'organisme les Lions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOTE : madame Marie Dufresne dépose au conseil municipal la balance de vérification en date du 31 décembre 2013 afin que le conseil prenne note des finances municipales et une autre en date du 31 janvier 2014.

Rapport : monsieur Yvan Pruneau mentionne au conseil que le véhicule de services n'est toujours pas en bon état de marche- des vapeurs de fuel à l'intérieur de la voiture- si prochaine tempête devra possiblement avoir besoin d'un souffleur comme par les années passées. Et il ira passer un fisher dans les tuyaux de fosse du citoyen du 403 afin de vérifier si les tuyaux sont écrasés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Daniel Huet mentionne qu'il peut conduire le véhicule de services qu'il a les permis requis.

Questions portant sur : lumières de rues secteur St-Yvon- à quand l'appel d'Offres pour un entrepreneur aréna-

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière